# PROJET DE VIE SCOLAIRE

Le projet de vie scolaire a pour objectif de préciser les domaines d'intervention des membres de ce service et de définir les contours de son intervention.

#### A - ORGANISER LE QUOTIDIEN DES COLLEGIENS

- 1. Assurer la surveillance et la sécurité des élèves
  - → Contrôle des carnets de liaison à l'entrée et à la sortie des élèves
  - 🗠 Surveillance des élèves dans les cours et les halls durant les récréations, la demi-pension, les heures d'étude en salle de permanence
  - → Surveillance des couloirs durant les mouvements des élèves
  - ☐ Attribution de casiers à chaque inscription à la cantine
  - → Contrôle de la présence à la cantine
  - 🛏 Saisie informatique des nombreuses données (retards, absences, oublis de carnet, retenues, exclusions de cours, exclusions de l'établissement)

#### 2. Contrôler la ponctualité et l'assiduité

- → Pointage des absents à toutes les heure de cours par un appel électronique
- → Appels téléphoniques systématiques aux familles, envoi de courrier ou de SMS
- Gestion des motifs des retardataires
- ☐ Saisie des dispenses d'EPS en partenariat avec l'infirmière
- ☐ Travail avec l'assistante sociale sur le suivi de l'absentéisme

#### 3. Veiller au respect du règlement intérieur

- 🛏 Rappeler et expliquer les différents points du règlement : respect des autres, des locaux, obligation de travailler, d'être à l'heure...
- → Aider les enseignants à travailler sereinement
- → Gestion des élèves exclus de cours par les enseignants

#### 4. <u>Assurer la communication de nombreuses informations entre le collège et la famille</u>

- → Accueil téléphonique de 7h40 à 17h40
- 🕒 Communications d'informations (documents divers à coller) ou de modifications d'emploi du temps, de réunions notées sur le carnet de liaison
- → Vérification régulière des carnets de liaison par les référents ou les CPE
- 5. <u>En appui d'un enseignant lors des sorties de classes</u> : visites, activités pédagogiques diverses...
- 6. Accompagner les élèves vers les différents équipements (stade et piscine Villeboeuf, conservatoire de musique ou de danse)
  - → Accompagnement des élèves de 6<sup>ème</sup> à 7h40 et 13h10 vers le stade Villeboeuf
  - Accompagnement des élèves demi-pensionnaires pour le retour au collège depuis le stade Villeboeuf
  - ☐ Accompagnement des élèves musiciens et danseurs vers le conservatoire de musique et l'opéra théâtre

## B - ENCADRER LES PARCOURS INDIVIDUELS ET RESPONSABILISER LES ELEVES

- Prise en charge ponctuelle d'élèves en rupture ou en difficultés :
  - → Repérage et analyse de la nature des difficultés
  - → Propositions de stratégies diverses : aide aux devoirs, tutorat, accompagnement éducatif
  - → Mise en relation avec des dispositifs adaptés (DRE, Relais, SAPAD...)
- 2. Etre référent de vie scolaire pour épauler un professeur dans son action auprès de sa classe
- 3. <u>Veiller à la bonne intégration des élèves allophones et en situation de handicap</u>, notamment ceux de l'ULIS
- 4. <u>Prise en charge d'élèves de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> en difficultés d'ordre scolaire</u> durant les études actives
- 5. Faciliter les démarches concernant l'orientation pour les 3<sup>ème</sup>
  - → Prendre en charge et organiser les informations et conférences de la "Maison des métiers"
  - → Assister certains élèves de 3<sup>ème</sup> pour la recherche de stages dans la cadre de "l'alternance"
- 6. <u>Former et responsabiliser les élèves délégués</u>
  - └→ 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> : rôle du délégué et exercices de prise de parole, présentation du fonctionnement du conseil de classe
  - Par le comité de la vie collégienne (CVC) qui s'engagent dans des actions citoyennes
- 7. Favoriser l'utilisation des nouvelles technologies lors de la formation à l'ASSR (niveau 1 et 2)
- 8. Faire vivre le FSE par l'animation de clubs sur le temps demi-pension (activités péri éducatives) et le foyer des élèves

### C - MAINTENIR DES LIENS ETROITS ENTRE LES DIFFERENTS SERVICES DU COLLEGE

- 1. <u>Elaborer un suivi précis des élèves en difficultés</u>
  - Participation des CPE à une réunion mensuelle de la cellule de suivi éducatif
  - → Signalement des absences sans motif valable et des retards
  - Traitement de l'absentéisme et élaboration de stratégies de lutte
  - 🕒 Echanges avec les infirmières, les assistantes sociales et la conseillère d'orientation pour un suivi éducatif coordonné
  - Etablir une communication très efficiente avec l'équipe de direction pour des prises de décision concertées
- 2. <u>Etablir une relation étroite avec l'intendance</u> pour une organisation optimale du service de restauration scolaire
- 3. <u>Travailler sur le suivi éducatif</u> avec les professeurs principaux de chaque classe